

## Web et courriel

adresse électronique

[sne@ademe.fr](mailto:sne@ademe.fr)

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

## Qui contacter ?

### Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Véronique LOISON Angers
Denis MAZAUD Angers	

### Délégués du personnel

Véronique LOISON Chantal LENOIR Centre d'Angers	Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Sébastien CATALANO DR Guyane	

### Élus & représentants au CE

Catherine GUIMARD Secrétaire DR Centre	Patrick EVEN Secrétaire adjoint DR Bretagne
--	---

Laurence MÉCHIN, trésorière Didier CHÉREL Centre de Valbonne	Alain ANGLADE
--	---------------

Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées
----------------------------------	------------------------------------

Ruven GONZALEZ  
DR Centre

Anne POMART  
Marie-Catherine FOULQUIER  
DR Languedoc-Roussillon

Michel CAIREY-REMONNAY  
DR Franche-Comté

### Représentant au CA

André TUEUX  
DR PACA

Bulletin d'information aux  
personnels de l'ADEME

N° 94

12 décembre 2014

# Flash Info



## CE du 25 novembre et 2 décembre – CA du 4 décembre 2014

**Budget initial 2015...** *Légère baisse des dotations de l'État (5%) mais baisse conséquente des moyens de fonctionnement en budget et en postes.*

Le budget en autorisation d'engagement restera stable à hauteur de **590 M€ pour 2015**. 80% de ces montants porteront sur les programmes prioritaires du gouvernement à savoir : la chaleur renouvelable (38%), les déchets et économie circulaire (32%), les bâtiments économes en énergie (8%), la recherche (5%), et la communication. Le budget 2015 intègre par ailleurs, à la demande de la ministre, 20 M€ pour le financement des « territoires à énergies positives pour la croissance verte (TEPCV) » au détriment des AEU, PDE, EnR électriques et la limitation en général des aides à la décision en particulier pour les entreprises supérieures à 250 salariés.

Sur le **fonctionnement**, la baisse du budget sera de **3 % faisant suite aux 15% cumulés des 3 dernières années** durant lesquelles tous les efforts possibles sur les achats divers ont été réalisés. Pour économiser encore, la direction s'attaque au coût des locaux (baisse des surfaces, des loyers et charges locatives...) essentiellement dans les **directions régionales**. A force de diminuer les postes, notamment en directions régionales, la référence des 12 m<sup>2</sup> par agent est souvent dépassée et, alors, il faut s'attendre à devoir rendre des m<sup>2</sup> ou déménager. En complément, la direction envisage la « *réduction du niveau de service de certaines prestations comme... le gardiennage, certaines maintenances informatiques, la fréquence de l'entretien des locaux, la baisse des frais de mission et des coûts de formation interne...* »

La réduction des frais pédagogiques sur les formations internes donc de l'accès à la connaissance aura un impact certain à terme sur la qualité de l'intervention de l'ADEME.

Le Président a précisé, en CA, que sur le budget de moyens, les tensions sont maintenant maximales, et qu'il devient difficile de conduire notre travail. Il a cependant confirmé en CE qu'il fallait poursuivre les efforts d'économie.

**Le personnel ne peut se satisfaire de la dégradation continue des conditions de travail !**

Sur les **postes**, le gouvernement (lettre de cadrage du 1er ministre) impose **19 suppressions** par an pendant trois ans à compter de 2015. Cela fera, avec les 30 perdus en 2013-14, 87 postes soit près de **10% de l'effectif perdu en 5 ans !**

Le nombre de salariés « mis à disposition » (MAD) par le ministère est « préservé » puisqu'il en autorise 31 au lieu de 40 mais que seulement 27 étaient pourvus.



**Bonne nouvelle ! la direction prévoit un cadeau de Noël pour chaque salarié. Pour certains, ce sera une serpillère, pour d'autres une éponge ou un balai... MERCI Président.**



## ... Budget initial 2015 (suite)

Le président considère comme une évidence la nécessité de **saturer les postes au plafond autorisé** par les tutelles. On s'en félicite car nous avons protesté dès les CE de juillet contre le blocage des embauches aboutissant aujourd'hui à un déficit de 22 postes. En a-t-on vraiment fini avec les retards ou blocages de recrutement ? Quels moyens se donne le président en 2015 pour y arriver ?

Le SNE proteste contre ces conditions inacceptables au regard des missions croissantes qui nous sont confiées (TEPCV, participation à la préparation du sommet mondial sur le climat en décembre 2015, nouveau programme investissements d'avenir...) mais aussi des missions que l'on n'arrive plus à remplir ou mal.

La direction argumente sur la **baisse du nombre de dossiers** constatée ces dernières années et sur la standardisation des procédures, mais ce sont surtout des petits dossiers (aides à la décision...) qui ont disparu.

On peut se poser la question de la faiblesse des effectifs consacrés aux 2 principaux programmes (chaleur renouvelable et déchets) qui font 70% du budget (!) et de la définition du « sur mesure » nécessaire aux nouveaux contrats d'objectifs territoriaux pour éviter qu'il ne se fasse n'importe quoi.

Enfin, en supprimant innocemment une petite ligne budgétaire (subvention pour charges de service public à 24,5 M€ quand même !) le SNE note que le ministère considère que **le service public de l'ADEME ne vaut plus rien**.

L'adoption de ce budget impliquera inmanquablement une réduction voire une suppression de missions. **Nous ne pouvons que le déplorer et à la fois le réclamer** compte tenu des dangers que fait courir l'inadéquation missions/moyens grandissante sur l'efficacité et la qualité de notre travail, sur la santé des salariés, sur leur motivation. Des effets délétères se font sentir depuis de nombreuses années déjà comme en témoignent les enquêtes Préventis annuelles. **Une baisse de 10% des effectifs doit entraîner un réajustement significatif, et pas à la marge, des missions assurées.**

Et si on peut, à la rigueur, entendre que la direction ne porte pas le chapeau de la baisse des effectifs, elle est en revanche **pleinement responsable des missions qu'elle maintient malgré tout !**

Pour résumer, le SNE ne peut pas être d'accord avec ces mesures d'austérité qui se feront au détriment du service et de l'efficacité de l'agence. Les élus SNE, tout comme les collègues CGT et CFDT, ont  **voté CONTRE au CE comme au CA.**



## Plan de formation 2015

Le SNE note les efforts toujours soutenus de préparation et de diversité de formations intégrées au plan. La direction a tenu compte au final de certaines de nos demandes comme l'addition de **formations sur le changement de comportement, l'économie circulaire** mais aussi la formation d'un plus grand nombre de salariés (notamment en DR) au nouveaux systèmes d'aides.

Même si la baisse du budget formation ne sera pas aussi forte qu'initialement prévue, le SNE-FSU regrette la diminution de 3%. Il s'est abstenu. Cela faisait des années que le SNE-FSU votait favorablement au plan de formation.



Vote : pour 3 (CFDT), abstention 7 (5 SNE et 2 CFDT), contre 1 (CGT).

## Base de données unique

La nouvelle réglementation oblige les entreprises comme l'ADEME à mettre en place une **base de données unique** ou **base de données économiques et sociales** qui rassemble à la fois les données sociales mais aussi économiques comme les stratégies de l'entreprise.

La nouveauté sera la **consultation du CE sur les stratégies**. Le CE pourra faire des propositions alternatives, transmises au conseil d'administration qui formulera une réponse argumentée.

Pour le SNE, il reste important que cette nouvelle base de données unique ne nous fasse pas perdre de l'information par rapport à aujourd'hui. Il faudra aussi garantir l'accès donné notamment aux élus du personnel.

## Autres actualités

Les indicateurs de **suivi du budget** sont très défavorables en cette fin d'année. Il y a une réelle inquiétude partagée sur le faible niveau d'engagement juridique (64% fin novembre) qui risque de décrédibiliser l'ADEME face aux tutelles. Les causes en sont multiples : diminution des investissements des collectivités et entreprises, prix à la baisse des énergies fossiles, complexité de nos procédures, suppression des postes (notamment en gestion), non saturation des postes autorisés, mobilisation sur les investissements d'avenir, limitation des budgets déplacements et démotivation croissante des salariés. Pour le SNE, la direction doit s'interroger sur les conséquences d'une gestion qui aboutit à rendre du budget de fonctionnement et à anticiper la baisse des effectifs.

Concernant l'impact des projets de **réforme territoriale** sur l'agence et suite à l'interpellation forte des élus (*lire l'encadré sur notre demande intersyndicale*), le président ne souhaite pas se limiter aux implantations des directions régionales (DR) et s'intéresse aux impacts liés à l'évolution des compétences des collectivités sur nos domaines. Il annonce la **mise en place d'un groupe de travail projet** sur ces thématiques qui rassemblera toute l'Agence et non seulement la DEAT. Le rapport est attendu pour le printemps.

La posture « rien n'est engagé » de la direction est surprenante voire agaçante pour les salariés de l'ADEME car des documents sur l'évolution de la répartition des compétences ont circulé entre l'association des régions de France (ARF), le ministère, les DREAL et l'ADEME. Suite à notre interpellation sur la **position tenue par l'ADEME** dans ces documents, fin de non recevoir du président et renvoi vers les futurs travaux du groupe projet ! Il faudra y revenir au CE de décembre.

## Commission logement

L'ADEME continuera à verser sa contribution financière à 2 organismes collecteurs. Rappelons que tout salarié peut solliciter, pour son logement, des aides pour des prêts accessions, travaux ou location. Conditions d'accès : n'hésitez pas à vous renseigner.

Vote : pour 6 (CGT et SNE-FSU), abstention 4 (CFDT), contre 1 (CFDT).

## Réforme territoriale

**Demande du 20/11 des élus CGT, CFDT et SNE-FSU**

La direction est tenue d'informer le CE sur tout projet qui touche à l'organisation de l'entreprise.

Des directeurs de la DEAT participent à des réunions internes et externes sur l'organisation territoriale sans que nous en soyons informés.

Les élus CFDT, CGT et SNE-FSU unanimes protestent de l'absence totale d'information.

Les élus demandent le respect du rôle du CE et l'inscription d'un point à l'ordre du jour du CE de novembre avec un temps spécifique dédié et la transmission de tous les documents et information existants.

- La direction a déclaré à maintes reprises en 2014 en CE et CHSCT qu'"elle défendait l'ADEME dans son implantation territoriale, son expertise et son organisation actuelles".

Quel est le positionnement actuel de la direction ?

- Quelle est la stratégie de la direction sur la mise en œuvre de la réforme territoriale afin d'éviter le démantèlement par "appartement" de l'ADEME ?

- Quelle méthode de travail la direction compte-t-elle mettre en place au sein de l'ADEME pour défendre la structuration actuelle de l'ADEME ?

- La DEAT a-t-elle été mandatée par le Président pour étudier au cas par cas des rapprochements de DR ADEME dans le cadre des négociations des CPER, notamment dans les situations où le rapprochement de Régions semble avancer rapidement (exemple : Bourgogne et Franche-Comté) ?

Plus globalement, qu'en est-il pour les DR qui seraient concernées par la réforme territoriale ?

**Sne**

Syndicat national de l'environnement

## Voyage en Laponie finlandaise

Le CE a voté en septembre, l'organisation d'un voyage en Laponie finlandaise pour un maximum de 30 personnes et 25 k€. Compte tenu du succès de cette proposition et du moindre coût programmé initialement, il a été proposé d'**augmenter le nombre de participants pour le porter à 37** afin de satisfaire plus de collègues tout en restant dans le plafond de 25 k€. Vote : pour 8 (SNE, CGT et CFDT), abstention 3 (cfdt).

3

## Le SNE à l'ADEME et au-delà

Nous ne sommes certes pas les seuls à qui on demande continûment des efforts de productivité et l'idée n'est pas, dans une compétition acharnée, d'obtenir des moyens aux dépens d'autres établissements publics pareillement impactés. Nous sommes tous, collectivement, victimes des choix de ceux, puissants, qui accaparent l'essentiel des ressources\* et des pouvoirs et conduisent, à marche forcée, sans état d'âme, la société vers la dernière ressource à dévorer.

Le jeu d'acteur ne se réduit plus à des patrons face à des salariés, plus à des établissements face à leurs ministères de tutelle, ni même à des citoyens face à leur gouvernement. Il s'est largement étendu, au-delà, vers les maîtres du jeu qui imposent leur modèle d'une société mondialisée par les échanges économiques à tout va, un modèle avec de nouveaux seigneurs et leurs nouveaux sujets...

Le doute émis, dans notre dernier flash info, concernant une action intersyndicale au ministère n'était pas relatif à notre capacité à défendre nos intérêts mais à la capacité du ministère à y faire quelque chose. Les décideurs sont maintenant ailleurs !

Au-delà de notre protestation nécessaire contre la pression qui croît sur nos épaules, aucune rémission n'est envisageable sans une **alliance large** avec toutes les forces, si petites soient-elles, qui luttent contre cette mainmise de quelques fortunés puissants. Ces forces se trouvent notamment dans la **société civile**. Nous poussons nos organisations syndicales à se tourner résolument vers ces nouveaux partenaires pour de larges actions communes.

N'attendons aucune amélioration de notre situation sans l'émergence de pouvoirs réels au service de tous. **Le pire est sans doute à venir**. Tant qu'il en sortira du jus, le citron sera pressé ! En attendant, dans notre microcosme, tâchons d'organiser dignement le repli de nos activités dans le respect de la santé des salariés et de leur épanouissement au travail.

\* les 70 plus grosses fortunes du monde détiennent autant de richesses que 3.5 milliards d'habitants de la planète

## L'INSEE tire le portrait social de la France



Un chômage de longue durée massif, des conditions de vie dégradées pour les bénéficiaires de l'ASS, des inégalités salariales homme femme persistantes, des impôts en hausse de 280€ l'an dernier en moyenne par ménage, le travail dominical en hausse bien que le week-end reste un temps social fort et enfin une forte augmentation du nombre de milliardaires.



### SOCIAL : LES INÉGALITÉS SE CREUSENT.



**Sne**  
Syndicat national de l'environnement

## Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.